

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58](#)[Item](#)[Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 mai 1897](#)

Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 mai 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère

Description

RésuméRemercie Piponnier pour sa lettre du 14 mai 1897. Marie Moret est heureuse que Piponnier et sa famille se trouvent dans leur ancien logement. Informe Piponnier de son arrivée à Guise samedi [22 mai 1897] après-midi. Intérêt des lettres de Piponnier : à propos d'une pétition.

Mots-clés

[Famelistère](#), [Voyage](#)

Personnes citées[Piponnier, Marie Mélanie \(1851-\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (173r, 174v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Paris 16 mai 1897

173

Cher Monsieur, je vous remercie
vivement de votre lettre du 14 et ; la miennne
de même note doit être aussi en vos
mains.

Calers, vous êtes dans notre ancien
logement. Que j'en suis contente ! Je
vous y vois, vous, la charmante Madame
Pipronnier et tous vos chers enfants !

Si rien ne vient à la traverse
de nos projets nous comptons partir
d'ici Vendredi prochain pour arriver
samedi après-midi au Familistère.
Je serai bien contente de recevoir d'ici
là la lettre que vous avez la gentillesse
de me promettre.

Il m'a été d'appuyer sur l'attention,
d'intérêt avec lesquels vos lettres sont
ici, lues et relues. L'idée des diligences
touchant la pétition ~~est~~ ^{vous} paraît être
le seul moyen pratique en la
circonstance.

Prop. de soins me réclament, vu
la proximité de notre départ, pour que
je puisse aujourd'hui causer longtemps
avec vous.

Agnez vous, cher Monsieur, pour
vous et tous les vôtres, l'expression
des bien affectueux sentiments de
toute la famille d'ici

Marie Gaden